



RAPPORT D'ACTIVITES  
ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025

<b>ACTIVITES MISES EN PLACE PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025</b>	<b>1</b>
<b>GOVERNANCE</b>	<b>1</b>
Assemblée générale	1
Organe d'administration	1
Bureaux	1
<b>COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL</b>	<b>1</b>
Le Centre Didactique de l'Enseignement Supérieur (CDES)	2
La Chambre de l'enseignement Supérieur inclusif (ChESI)	3
La Commission d'Aide à la Transition secondaire-supérieur et à la Réussite (CATR)	3
La Commission Mobilité Internationale (CMI)	3
La Commission Orientation et Information (COI)	4
La Commission RéOrientation (CRÉO)	4
La Commission Vie Étudiante (CVE)	4
Le Groupe de travail Durabilité	5
Le GDT "Constitution de l'outil informatique d'orientation post-secondaire ADA"	5
Objectifs	6
Équipe de l'ASBL PAN	6
Conseil consultatif	6
<b>COMMUNICATION</b>	<b>6</b>
Outils de communication	6
Développement et mise à jour du site Web	6
Animation des réseaux sociaux	7
<b>PROMOTION DE LA REUSSITE</b>	<b>9</b>
Transition secondaire-supérieur	9
Coup de pouce pour l'orientation	9
Coup de pouce pour les compétences transversales et méthodologiques	10
Aide à la réussite	10
Guide d'accompagnement des étudiants lors d'entretiens individuels	10
Projet TUTOR	10
<b>REORIENTATION</b>	<b>11</b>
Dispositif MAP - Ateliers de réflexion sur son orientation au 1er quadrimestre	11
Page web relative à la (ré)orientation	12
Formation ReBOND	13
Rendez-vous de la (ré)orientation	14
Entretiens individuels	14
Information des conseillers en orientation et de 1ère ligne	15
<b>FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET SUPPORT PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS</b>	<b>15</b>
Cinquième édition de la journée pédagogique du Pôle	16
Développement d'un portefeuille de formations continues	17
Veille et mise à disposition de ressources pédagogiques	18
Partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements	18
<b>MOBILITE INTERNATIONALE</b>	<b>19</b>
Promotion de la mobilité IN et OUT	19
Programme « Integration Weeks »	19
Programme « Integration Days »	19

Activités culturelles	19
Cours d'anglais	19
Développement de partenariats	20
<b>INFORMATION ET ORIENTATION</b>	<b>20</b>
Information sur les études et orientation	20
Entretiens d'orientation individuels	21
Actions collectives	21
Réseau collaboratif	22
Projet FSE +	22
Présence du PAN au salon SIEP et au Forum aux Professions d'Infor Jeunes	23
Test d'orientation ADA – apports du WP3	23
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INCLUSIF</b>	<b>24</b>
Agenda des réunions de la Chambre	24
Actions en vue de coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif	24
Échanges entre la Commission (la CESI à l'ARES) et la Chambre	25
Construction d'un projet de formation des enseignants du Pôle académique de Namur	25
Perspectives	26
<b>SOUTIEN DES EES DANS LEURS MISSIONS CORRELATIVES AU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>26</b>
Soutenir les EES aux plans de transition	26
Développer des actions communes aux EES	27
Échanger des bonnes pratiques entre les membres	28
<b>BIEN-ETRE DES ETUDIANTS AU TRAVERS DE LA VIE ÉTUDIANTE</b>	<b>29</b>
Commission Vie Étudiante	29
Mise en place d'un plan d'actions Vie étudiante	30
Précarité étudiante	30
Sécurité menstruelle	30
Accès des étudiants à la culture	30
Ateliers interculturels et accueil des étudiants internationaux	31
Santé mentale et harcèlement	31
Veille	31
Collaboration avec le tissu associatif de la Province de Namur	31
<b>SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ETUDIANTS</b>	<b>32</b>

## **ACTIVITES MISES EN PLACE PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025**

---

Cette section présente les activités mises en œuvre au cours de l'année académique 2024-2025, pour chaque domaine d'activités, en regard du plan d'actions établi par l'Organe d'administration du pôle et des 6 axes stratégiques qui fondent nos missions et nos actions :

- 1) Consolider, étendre et renforcer les collaborations existantes entre les établissements membres
- 2) Mettre en place des projets innovants et fédérateurs que les membres du Pôle ne pourraient entreprendre seuls
- 3) Développer des relations de partenariat avec d'autres Pôles académiques
- 4) Participer au développement socio- économique et culturel de la province de Namur
- 5) Développer chez les étudiants et les membres du personnel un sentiment d'appartenance au Pôle autour de missions communes
- 6) Développer des collaborations avec les acteurs de l'enseignement secondaire

## **GOVERNANCE**

---

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est réunie 3 fois en 2024-2025. Les comptes de l'ASBL pour l'exercice 2024 et le budget prévisionnel 2025 ont été approuvés par l'Assemblée générale en date du 28 mai 2025.

Organe d'administration

L'Organe d'administration de l'ASBL s'est réuni à 4 reprises durant l'année académique 2024-2025 afin d'assurer le bon fonctionnement, la gestion et le développement de l'ASBL.

Bureaux

Chaque OA est précédé d'une réunion en bureau avec les 2 Co-présidents du PAN et la directrice du PAN. Il y a eu 4 bureaux en 2024-2025.

## **COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

---

Les commissions et GDT sont des lieux de rencontres, d'échanges et de collaboration entre les représentants des établissements du Pôle académique de Namur. Elle-Il vise à identifier des préoccupations communes, à les analyser puis à les transformer en réponses

pragmatiques (outils, dispositifs, évènements, ...) utiles aux acteurs de l'enseignement supérieur namurois. Le Pôle compte 7 commissions et un GDT.

#### Liste des commissions et GDT

CDES : Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur. Coordination : Amélie Cocinas Garcia

ChESI : Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif. Coordination : Anne-Catherine Vieujean. Présidence : Sandrine Vieillevoye (UNamur) Co-présidence : Anne-Sophie Dewez (HEAJ) et Louis-Jean Goblet (IMEP)

CATR: Commission d'Aide à la Transition secondaire-supérieur et à la Réussite. Coordination : Nathalie le Maire

CMI : Commission Mobilité Internationale. Coordination : Anne-Catherine Vieujean

COI : Commission Orientation et Information. Coordination : Julien Coquel, Lise Abramczyk

CRéO : Commission RéOrientation. Coordination : Gentiane Boudrenghien

CVE : Commission Vie Étudiante. Coordination : Alice Rasson

CDT : Commission Durabilité et Transitions. Coordination : Amélie Anciaux

#### Le Centre Didactique de l'Enseignement Supérieur (CDES)

Conformément à l'[article 148 du Décret « Paysage »](#), le CDES a pour mission de conseiller, de former et d'encadrer les enseignants principalement en charge des étudiants de première année du premier cycle.

Composé de représentants des Institutions membres du Pôle. Il a pour missions de/d' :

- encourager et valoriser le partage et la mise en commun d'expériences pédagogiques
- développer des activités pédagogiques à la recherche d'innovation en évitant les redondances
- veiller à la poursuite de collaborations avec d'autres commissions du Pôle, la CATR (Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite) et la ChESI (Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif), dans une perspective de soutien à la réussite et à l'inclusion des étudiants
- favoriser les synergies entre les institutions d'autres pôles académiques

Le CDES promeut entre autres :

- l'organisation de Journées pédagogiques à destination des enseignants des établissements membres
- des espaces d'échanges et des groupes de réflexion pédagogique pour les enseignants des établissements membres
- un catalogue de formations continues mutualisées sur l'ensemble du Pôle namurois à destination des enseignants de l'enseignement supérieur

- une veille de ressources pédagogiques et technopédagogiques proposées sous la forme d'une bibliothèque numérique

#### La Chambre de l'enseignement Supérieur inclusif (ChESI)

Conformément à l'article 30 du Décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif du 30 janvier 2014, la ChESI poursuit les missions suivantes :

- coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif dans les établissements d'enseignement supérieur membres du Pôle académique
  - collaborer avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif
  - statuer, en l'absence d'accord, sur la demande de modification du plan d'accompagnement individualisé dans un délai de 10 jours ouvrables
  - présenter un rapport annuel à la CESI au plus tard pour le 15 novembre
- Elle ambitionne également de :
- proposer un lieu d'échanges et de partages dans le domaine de l'Enseignement supérieur inclusif entre acteurs de terrain
  - proposer un ou plusieurs livrable(s) commun(s) à destination des acteurs de l'enseignement supérieur

#### La Commission d'Aide à la Transition secondaire-supérieur et à la Réussite (CATR)

Elle rassemble les acteurs de terrain dans les domaines de la transition secondaire-supérieur et de l'aide à la réussite. Ses membres sont des coordinateurs ou relais de services d'aide à la réussite (SAR), des accompagnateurs pédagogiques, des coordinateurs pédagogiques, ... issus d'établissements du Pôle académique de Namur.

La CATR a pour missions de :

- proposer un lieu d'échange et de partage de pratiques dans le domaine de l'aide à la réussite (méthodologie, remédiations, propédeutique, tutorats, ...) entre acteurs de terrain
- créer des outils communs d'aide à la réussite
- faciliter la transition secondaire-supérieure via la création d'outils à destination des enseignants (projet « Coup de pouce »)
- promouvoir les outils développés par la commission dans les établissements du Pôle académique de Namur et dans les établissements d'enseignement secondaire

#### La Commission Mobilité Internationale (CMI)

Elle est composée des responsables mobilité des établissements du Pôle académique de Namur. Elle a pour missions de/d' :

- définir la politique de promotion de la mobilité internationale au sein du Pôle
- définir la politique de développement de partenariats internationaux et de collaborations du Pôle

- assurer l'implémentation et le suivi des activités de promotion de la mobilité IN et OUT du Pôle
- organiser des cours de langues et des activités culturelles afin d'améliorer l'intégration des étudiants internationaux dans la province de Namur

Chaque année, la commission organise les "Integration Weeks" et les "Integration Days" et d'autres activités culturelles pour les étudiants internationaux qui viennent étudier dans un des établissements d'enseignement supérieur du Pôle.

#### La Commission Orientation et Information (COI)

La COI est un espace de travail et de rencontre entre les établissements membres du PAN. Elle a pour missions de/d' :

- rassembler les personnes en charge de l'orientation et de l'information au sein des 14 établissements du PAN
- accompagner le PAN dans la définition de ses projets et de traiter des thématiques axées sur l'information aux études et sur l'orientation
- réfléchir à l'articulation et à la complémentarité des actions du Pôle et des établissements membres
- développer des outils d'orientation et d'information, des actions et des ressources destinés aux futurs étudiants
- favoriser le partage d'expériences et le transfert d'informations en lien avec les études et les outils développés par l'ARES

#### La Commission RéOrientation (CRÉO)

La commission RéOrientation vise à faire évoluer les dispositifs, activités, outils développés à l'intention des étudiants inscrits dans un établissement du PAN, qui se questionnent sur leur orientation.

Elle permet également à ses membres de partager de l'information et de l'expérience en matière de (ré)orientation et de se former pour évoluer dans leur accompagnement des étudiants.

Elle se compose des membres des établissements du PAN qui ont pour mission de mettre en œuvre le dispositif ReBOND, ainsi que d'un représentant par établissement non représenté au sein de l'équipe des conseillers ReBOND.

#### La Commission Vie Étudiante (CVE)

La Commission Vie Étudiante a pour objectif principal de veiller au bien-être physique, psychologique, social, économique et culturel des 20.000 étudiants du PAN. Pour ce faire, elle mène les missions suivantes :

- Rassembler les représentants des établissements (affaires étudiantes, cellule psycho-sociale, etc.) en charge de la Vie Étudiante ainsi que des représentants des étudiants (conseils étudiants, fédérations, KAP, etc.)
- Exercer une veille sur les 12 thématiques de la vie étudiante identifiées par la Commission : alimentation, logement, accès à la culture, accès au sport, folklore, harcèlement, précarité étudiante, sécurité menstruelle, lieux d'études,

développement de connaissances, développement de compétences, santé et santé mentale.

- Développer des projets fédérateurs en mutualisant ce qui existe déjà (animations, outils de communication, événements, etc.) autour des thématiques annuelles jugées prioritaires par la Commission.

Le Groupe de travail Durabilité

En septembre 2025, le Groupe de Travail Développement Durable (GTDD) a évolué et est devenu officiellement la Commission Durabilité et Transitions.

Chaque établissement est désormais représenté par un membre désigné, pour renforcer nos synergies et porter plus loin nos ambitions communes en faveur de la durabilité.

**Dans le cadre du Plan de Relance Wallonie, l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) a été chargée de coordonner un projet de financement sur trois ans. Ce projet vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur (EES) dans l'élaboration d'un plan de transition vers le développement durable. Quatre EES namurois ont décidé de mutualiser tout ou partie de leur financement pour créer un poste de coordination dédié au sein du Pôle académique de Namur. Le GDT est composé des Coordinateurs DD des 3 Hautes écoles partenaires, à savoir, la HEPN, la HEAJ et la Hénallux, ainsi que du Vice-Recteur au Développement Durable de l'UNamur.**

**Les missions de ce GDT sont les suivantes :**

- **Soutenir les EES aux plans de transition : Récolter et analyser l'existant et les besoins des EES concernés et assurer la liaison entre l'ARES et les EES du Pôle, notamment par la participation aux réunions et événements organisés par l'ARES.**
- **Développer des actions communes aux EES : Assurer la veille stratégique en matière de formations existantes en ligne ou en présentiel proposées par les EES du Pôle et d'ailleurs afin de proposer, en fonction des besoins, des formations, des outils et du matériel pédagogique à destination des membres du personnel.**
- **Échanger des bonnes pratiques entre les membres : Faciliter les échanges de bonnes pratiques afin d'établir des partenariats entre les acteurs du Pôle et les acteurs externes et internationaux.**

Le GDT "Constitution de l'outil informatique d'orientation post-secondaire ADA"

Ce projet a réuni l'ensemble des Pôles académiques avec le soutien de l'ARES et financé par le cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur en vue de concevoir un outil d'orientation pour les élèves de 4e, 5e et 6e secondaires de toute la FW-B. Cet outil permet

de renforcer leur préparation aux transitions post-secondaires dont la transition vers l'enseignement supérieur.

### Objectifs

- Développer un outil d'orientation formative et non contraignante commun à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour tout jeune qui désire s'inscrire dans l'enseignement supérieur
- Soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation en ce compris les enseignants

Le WP 3 - confié au Pôle Namur- consiste à consisté en la création de questions sur les variables motivationnelles.

### Équipe de l'ASBL PAN

- Lise Abramczyk : chargée de communication (0,8 ETP - fin du contrat le 29/02/25)
- Amélie Anciaux : conseillère durabilité (1 ETP CDD)
- Gentiane Boudrenghien : conseillère en (ré)orientation (1 ETP CDI)
- Julien Coquel : conseiller en orientation (0,4 ETP CDI - fin du contrat le 15/09/25)
- Nathalie le Maire : conseillère pédagogique (0,5 ETP CDI)
- Anne Piret : assistante de direction - détachée de la HEAJ (0,5 ETP)
- Alice Rasson : conseillère vie étudiante (0,5 ETP CDD) et conseillère projet FSE (0,3 ETP CDD)
- Anne-Catherine Vieujean : directrice (1 ETP CDI)
- Amélie Cocinas Garcia : conseillère pédagogique pour le CDES - prestataire
- Sarah Schutz : psychologue - prestataire

### Conseil consultatif

En vue d'ouvrir le Pôle à des partenaires de la vie professionnelle des diplômés des institutions du PAN, un conseil consultatif d'acteurs de la vie namuroise et de sa province a été créé. Il s'est réuni à 2 reprises. Il a principalement contribué à la rédaction du plan stratégique 2025-2030 du PAN.

## COMMUNICATION

---

Outils de communication

### Développement et mise à jour du site Web

La webdesigneuse engagée par le PAN a créé le site web sur base de l'arborescence construite par l'ensemble de l'équipe et les stagiaires en communication. Le nouveau site

est paru le 25/02/25 avec des nouveaux contenus. Les nouvelles pages sont alimentées de manière hebdomadaire et ce en collaboration avec les commissions [www.poledenamur.be](http://www.poledenamur.be).

### *Animation des réseaux sociaux*

#### *Facebook*

Entre septembre 2024 et septembre 2025, la page Facebook a enregistré une dynamique positive, avec 2,7K interactions sur ses contenus et 241 nouveaux abonnés.

L'audience est majoritairement féminine (66,8 % de femmes pour 33,2 % d'hommes).

Les tranches d'âge les plus représentées sont :

- 25-34 ans : 25 % de femmes et 17,2 % d'hommes
- 35-44 ans : 16,1 % de femmes et 6,8 % d'hommes
- 45-54 ans : 14 % de femmes et 3,8 % d'hommes

Les 18-24 ans sont moins présents (3,7 % de femmes et 2 % d'hommes), ce qui confirme une tendance générale du réseau à toucher davantage un public adulte.

La portée reste fortement ancrée dans la région namuroise, en cohérence avec la cible géographique du Pôle. Les principales villes représentées sont :

- Namur : 19,9 %
- Charleroi : 2,7 %
- Gembloux : 2,4 %
- Liège : 2,1 %
- Andenne : 1,9 %

Ainsi qu'un ensemble de communes voisines telles que Ciney, Gesves, Éghezée ou Mettet.

#### *LinkedIn*

Sur la période, la page LinkedIn a poursuivi son développement et compte désormais 1 193 abonnés, dont 117 nouveaux abonnés au cours des 289 derniers jours.

Ce réseau constitue un levier central pour toucher les professionnels de l'enseignement, des administrations publiques et des secteurs partenaires.

La répartition par secteur montre une forte représentation du monde académique :

- Enseignement supérieur : 27,6 %

- Administration publique : 11,7 %
- Services de recherche : 4,5 %
- Organisations à but non lucratif : 4,4 %
- Coaching et formation professionnelle : 4,2 %
- Administration scolaire et universitaire : 3 %

D'un point de vue géographique, la communauté est très largement belge. Les zones les plus représentées sont :

- Namur et périphérie : 28,7 %
- Bruxelles et périphérie : 23,2 %
- Liège et périphérie : 10,6 %
- Charleroi et périphérie : 4 %
- Mons et périphérie : 1,9 %

Quelques abonnés proviennent également de l'étranger, notamment de la région parisienne.

### *Instagram*

Le compte Instagram poursuit sa croissance et atteint 831 abonnés sur la période analysée. Il s'adresse principalement aux étudiants des établissements membres et relaie les actualités et informations du Pôle.

L'audience se compose de 62 % de femmes et 38 % d'hommes.

Les tranches d'âge les plus présentes sont :

- 25-34 ans : 32,2 %
- 18-24 ans : 20,9 %
- 35-44 ans : 18,6 %

Les abonnés sont majoritairement situés en Belgique, principalement dans :

- Namur (23,3 %)
- Liège (4,3 %)
- Charleroi (3,4 %)
- Mons (1,9 %)
- Région de Bruxelles-Capitale (1,9 %)

La page compte également quelques abonnés internationaux.

À partir de septembre 2025, Charline Boniver entamera une alternance dans le cadre de son Master en Sales Management à HEC Liège. Elle rejoindra le Pôle académique de Namur

en tant que chargée de stratégie commerciale, sous l'encadrement direct de la direction. Cette immersion professionnelle visera principalement à appuyer le développement stratégique du Pôle, notamment en matière de diversification des sources de financement et d'amélioration de la visibilité institutionnelle. Charline contribuera à l'audit des outils de communication, à la définition d'actions de levée de fonds et au suivi d'indicateurs de performance. Elle participera également à des projets transversaux, dont le projet *Look It*.

## PROMOTION DE LA REUSSITE

---

### Transition secondaire-supérieur

Le projet « Coup de pouce » mené par le Pôle académique de Namur depuis 2017 s'articule autour de deux axes principaux : l'orientation des élèves en fin de secondaire et le développement des compétences transversales et méthodologiques clés lors de la transition. Un cadre de collaboration entre acteurs des deux côtés de la transition a été mis en place via la création de deux groupes de travail qui, depuis 2017, travaillent à la conception et à la diffusion d'outils à destination des enseignants en vue de faciliter la transition secondaire-supérieure.

### Coup de pouce pour l'orientation

Le groupe de travail « Coup de pouce pour l'orientation » a pour objectif de soutenir les enseignants du troisième degré de l'enseignement secondaire dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide à l'orientation dans leurs écoles.

Début 2025, l'ensemble des fiches-outils a été mis à jour et une attention particulière a été portée aux trois fiches créées en 2023-2024 pour lesquelles des retours d'utilisations avaient permis de dégager des pistes d'amélioration.

En 2024-2025, le travail de diffusion de l'outil a également été poursuivi de différentes manières :

- Les équipes de deux écoles secondaires ont été reçues au PAN afin de former les enseignants à l'utilisation de l'outil en vue d'accompagner les élèves dans leurs choix.
- L'outil et l'offre d'atelier de prise en main de celui-ci par les enseignants du troisième degré de l'enseignement secondaire ont été publiés sur la plateforme *e-classe* de la FWB en décembre 2024.
- Fin avril 2025, l'activité "À la découverte de l'outil *Coup de pouce pour l'orientation*" a été publiée sur le Portail officiel de l'Orientation en Fédération Wallonie-Bruxelles destiné au grand public : [monorientation.be](http://monorientation.be).

Enfin, dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Explor'action des métiers » organisé le 18/11/2025, la fiche 10 « [Rencontre avec un professionnel](#) » a été exploitée pour outiller les enseignants des écoles participantes dans la préparation des élèves.

## Coup de pouce pour les compétences transversales et méthodologiques

Le groupe de travail « Coup de pouce pour les compétences » a pour objectif d'outiller les acteurs de la transition secondaire-supérieure dans l'explicitation et le développement des compétences transversales et méthodologiques clés lors de la transition.

En année académique 2024-2025, le groupe de travail « Compétences transversales et méthode de travail » a poursuivi la création des contenus visant à réaliser un outil à destination des enseignants du secondaire et du supérieur. Cet outil vise à expliciter les 22 compétences transversales et méthodologiques, indispensables au cours de la transition secondaire-supérieure, reprises dans la liste établie par ce groupe. Outre l'explicitation des compétences en termes de composantes et d'actions, des exemples d'applications de celles-ci au sein de différentes disciplines seront proposés.

Au cours de cette année, les descriptifs des 22 exemples d'applications des compétences au sein des cours a été finalisés en collaboration avec les membres du groupe de travail. L'avancement actuel de la rédaction des contenus et les liens à effectuer entre les compétences de l'outil nous laisse penser que l'outil complet devrait être finalisé pour l'année 2025-2026.

## Aide à la réussite

### *Guide d'accompagnement des étudiants lors d'entretiens individuels*

Un « Guide d'accompagnement des étudiants lors d'entretiens individuels » avait été conçu par la CATR en 2023-2024. Il vise à outiller toute personne susceptible de recevoir un étudiant en entretien individuel en vue de faciliter son accompagnement quelle que soit sa demande initiale. Il est principalement destiné aux conseillers/accompagnateurs pédagogiques des services d'aide à la réussite, aux coordinateurs pédagogiques, aux conseillers académiques, aux membres des services sociaux et des secrétariats. Ce guide propose deux volets complémentaires :

1. Définition de balises pour mener un entretien individuel permettant de mieux définir la posture à adopter en tant qu'accompagnateur.
2. Recensement de ressources (dates clés, outils, dispositifs, personnes de référence, ...) à solliciter en fonction des problématiques suivantes pouvant être rencontrées par l'étudiant : aides financières, démarches administratives, méthode de travail, remédiation, réorientation, santé mentale.

La version test du guide a été diffusée à un panel de testeurs au sein des différents établissements du PAN au Q2 de 2024-2025. L'évaluation du guide par ce panel de testeurs a permis d'identifier les ajustements à prévoir avant de diffuser plus largement l'outil en 2025-2026.

### *Projet TUTOR*

Tenant compte de la réalité de terrain des membres de la CATR et des besoins recensés par ceux-ci au sein de leurs services respectifs, il est apparu pertinent de développer une offre de tutorat inter-établissements à l'échelle du PAN qui permettrait de faciliter la

transition secondaire-supérieure et de fournir une offre d'aide à la réussite complémentaire à ce que mettent déjà en place les établissements du PAN.

En vue de mettre en place ce tutorat, la CATR a rédigé un projet et initié une recherche de subsides pour financer deux volets du projet TUTOR (Tutorat Transversal Orienté Réussite) :

- 1) TUTOR-UP : un dispositif de tutorat disciplinaire et soft skills à destination des élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire

Un subside de 15.000 € de la FWB a été obtenu pour ce projet pour l'année académique 2024-2025.

Ce subside a permis d'engager à 0,3 ETP une conseillère pédagogique pendant 7 mois en vue de collaborer avec la CATR pour développer ce projet. Dans un premier temps, un état des lieux de l'existant a été réalisé et des contacts ont été pris avec les partenaires anciennement impliqués dans le projet de tutorat de transition initialement porté par l'UNamur. Il s'est avéré impossible de remettre en place le dispositif existant précédemment, ce qui a mené à un travail exploratoire permettant de définir les besoins actuels et la manière dont pourrait s'articuler la mise en contact d'étudiants du supérieur et d'élèves du secondaire.

Les différentes prospections ont abouti à l'idée de créer un catalogue d'animations à mener dans les écoles secondaires en présence d'étudiants "experts du vécu". Une animation pilote sera donnée en décembre 2025 dans une école secondaire.

- 2) TUTOR-SUP : un dispositif de tutorat disciplinaire à destination des étudiants de Bloc 1 du supérieur

Une demande de subsides a été introduite à la FWB en janvier 2025 pour la coordination de ce deuxième volet du projet TUTOR mais n'a malheureusement pas abouti.

La CATR s'est cependant penchée sur la formulation de balises à transmettre à la personne qui coordonnerait le projet s'il peut voir le jour.

De manière plus large, la question de la valorisation de l'engagement des étudiants dans ce type de dispositifs a été soulevée. N'ayant pas les moyens de rémunérer les tuteurs, il a été proposé de définir un cadre de valorisation des compétences extra-académiques à l'échelle du PAN. Un groupe de travail se penchera sur la thématique en 2025-2026.

## REORIENTATION

---

Dispositif MAP - Ateliers de réflexion sur son orientation au 1er quadrimestre

Le dispositif MAP a été mis en œuvre pour la 6<sup>e</sup> fois en 2024-2025. Il a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa réflexion sur les stratégies possibles à mettre en place face aux questionnements, doutes, difficultés qu'il rencontre en matière d'orientation, une des stratégies possibles (pour les étudiants de bloc 1) étant la réorientation au 15 février.

Le dispositif concerne tout étudiant en questionnement sur son orientation :

- qu'il envisage de se réorienter (éventuellement au 15 février) ou qu'il souhaite vérifier que son orientation actuelle lui convient bien,

- qu'il ait ou non arrêté de suivre les cours de la formation dans laquelle il est inscrit,
- quelle que soit l'année d'études dans laquelle il est inscrit.

Cette 6<sup>e</sup> édition a tenu compte des évaluations des précédentes éditions. Les deux principaux ajustements ont été les suivants :

- rassembler le dispositif sur un moins grand nombre d'ateliers, ramassés sur une seule semaine,
- proposer le dispositif à plusieurs reprises sur l'année académique, aux moments-clés auxquels les étudiants se posent des questions sur leur orientation.

Un package de trois ateliers a ainsi été proposé à trois moments de l'année : en octobre 2024, en décembre 2024 et en septembre 2025. Onze étudiants provenant d'établissements d'enseignement supérieur situés dans le pôle de Namur se sont inscrits et ont participé au dispositif (5 ont participé à la session d'octobre, 6 à la session de décembre). La session de septembre n'a pas été organisée par faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Les sessions d'octobre et de décembre ont eu lieu en horaire décalé (chaque atelier prenait place de 17h à 20h). La session d'octobre s'est déroulée du 14 au 17 octobre, celle de décembre du 9 au 12 décembre.

Chaque session a permis d'aborder : les différentes possibilités pour mettre à profit le reste de l'année académique en cas de questionnement sur son orientation ; l'information sur la réorientation au 15 février ; l'exploration des formations et des métiers et l'exploration de soi (intérêts, qualités, compétences). Un suivi en entretiens individuels a permis d'accompagner les étudiants demandeurs à la suite de ces ateliers, ainsi qu'éventuellement durant le 2<sup>ème</sup> quadrimestre, en fonction des besoins propres à chaque étudiant. Ce suivi a permis de faire le point sur soi et sur les formations et métiers envisagés et de soutenir l'étudiant dans ses démarches (rencontrer des professionnels, faire des stages d'observation, aller suivre des cours ouverts, etc.).

Au second quadrimestre, en plus d'assurer ce suivi individuel, les dixièmes engagés pour le projet MAP ont permis la réalisation de l'évaluation du dispositif, ainsi que la prise en charge d'étudiants en entretiens individuels (dans et en dehors du dispositif ReBOND - cf. points "Formation ReBOND" et "Entretiens individuels" ci-dessous).

Page web relative à la (ré)orientation

Le carnet et la page web relative à la (ré)orientation (<http://reorientation-infosetliensutiles.poledenamur-outils.be/>) s'adressent à tous les étudiants du PAN. Ils visent à donner des éléments de réponses aux questions que se pose un étudiant en questionnement quant à son orientation. Pour ce faire, ces deux outils centralisent en un seul endroit les principales informations régulièrement mises à jour concernant la (ré)orientation et renvoient ceux qui souhaitent approfondir ces premières informations vers des sources d'information précises existantes qui ont été validées. Ils se veulent ainsi complémentaires des outils déjà existants. Le contenu de la page web correspond

essentiellement au contenu du carnet d'informations, mais son caractère plus dynamique facilite la navigation entre les différents aspects qu'elle aborde et le renvoi vers des sources d'informations existantes (sites internet, etc.). Quant au carnet d'informations, il a l'atout de fournir une meilleure vue d'ensemble des différentes possibilités qui s'offrent à l'étudiant. Ces deux outils s'adressent aux étudiants, mais peuvent être également précieux pour tout conseiller en orientation ou de 1<sup>ère</sup> ligne d'un établissement du pôle.

Sur base des retours des utilisateurs et sur base d'un travail de repérage des éléments à mettre à jour, la page web a été actualisée. A différents moments-clés de l'année académique, les conseillers des établissements du pôle mais également les étudiants ont été (ré)informés de l'existence de ces outils.

### Formation ReBOND

La formation ReBOND propose aux étudiants en décrochage un programme de formation et de réorientation au second quadrimestre de l'année académique. Ce programme leur permet de mettre à profit le temps restant jusqu'au démarrage de l'année académique suivante pour construire de nouveaux projets de formation et/ou professionnels, les valider en explorant activement la réalité des études et des métiers et développer les compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Au 1<sup>er</sup> quadrimestre, le dispositif a été revu sur base des évaluations et de l'expérience des sessions organisées l'année précédente. A titre d'exemple, un atelier théâtre a été ajouté au programme de la formation avec pour objectifs d'aider les étudiants à se préparer aux présentations orales à réaliser durant la formation, de leur donner la possibilité de travailler d'autres manières de s'exprimer moins « académiques » et de renforcer la dynamique de groupe. La séance dédiée à la découverte de ses valeurs a été profondément revue, de nouvelles activités ont été créées afin d'aider les étudiants, par le biais de différents outils, à mettre des mots sur leurs valeurs.

Au 2<sup>e</sup> quadrimestre, comme les années précédentes, deux sessions ReBOND ont été organisées. La session de février a accueilli 35 étudiants (1 étudiant de Gx-ABT, 6 étudiants de la HEAJ, 12 étudiants de l'HENALLUX, 6 étudiants de la HEPN, 8 étudiants de l'UNamur, 2 étudiants d'un établissement extérieur au pôle). La session d'avril a quant à elle accueilli 21 étudiants (3 étudiants de la HEAJ, 5 étudiants de l'HENALLUX, 6 étudiants de la HEPN, 4 étudiants de l'UNamur, 2 étudiants d'un établissement extérieur au pôle, 1 élève du secondaire (reprise d'une formation secondaire après l'obtention du CESS)).

En matière de persévérance jusqu'au terme du dispositif, 89% des étudiants inscrits à la session de février ont présenté leur jury de fin de formation (en 2023, ce taux était de 88% et en 2024 de 83%). Au niveau de la session d'avril, ils sont 86% à avoir persévéré jusqu'au bout du dispositif (en 2023, ce taux était de 89% et en 2024 de 100%).

Chaque session ReBOND a été évaluée par les participants. Sur cette base, ainsi que sur base des retours des intervenants, le dispositif sera ajusté pour l'année académique 2025-2026.

### Rendez-vous de la (ré)orientation

Les Rendez-vous de la (ré)orientation sont le fruit d'une collaboration entre le PAN et la Cité des métiers de Namur. Organisées au second quadrimestre, ces séances d'information visent à permettre aux étudiants en réflexion sur leur orientation de découvrir les principaux types de formation, différents types de métiers, ainsi que des outils permettant de rechercher de l'information par soi-même.

Ces séances d'information sont organisées depuis plusieurs années dans le cadre de la formation ReBOND. Depuis 2017, elles sont ouvertes à tous les étudiants du pôle en questionnement quant à leur orientation, ainsi qu'aux membres du personnel des établissements du pôle, intervenant en 1<sup>ère</sup> ligne en matière de (ré)orientation.

Ces Rendez-vous de la (ré)orientation sont organisés à deux reprises, dans la mesure où ils font partie intégrante du programme de chaque session ReBOND. Cette année académique, la première session s'est déroulée essentiellement dans la 2<sup>ème</sup> moitié du mois de février, la seconde essentiellement dans la 2<sup>ème</sup> moitié du mois d'avril. Le programme comporte sept séances d'information :

- 1) l'université, la haute école et l'enseignement supérieur des arts
- 2) la promotion sociale
- 3) l'IFAPME
- 4) les formations en secondaire
- 5) les métiers en uniformes
- 6) les métiers en pénurie et d'avenir
- 7) les outils pour s'informer

Ces sept Rendez-vous de la (ré)orientation faisant partie de leur programme de formation, les 56 étudiants des deux sessions de la formation ReBOND 2025 y ont participé. Trois étudiants supplémentaires, ne participant pas à ReBOND, mais inscrits dans un établissement du Pôle, se sont également inscrits à certains Rendez-vous. Chacune des sept séances d'information a été évaluée par les participants. Sur cette base, le dispositif sera ajusté pour l'année académique 2025-2026.

### Entretiens individuels

L'offre d'entretiens individuels à destination des étudiants en questionnement sur leur orientation est assurée par différents conseillers : les conseillers de 1<sup>ère</sup> ligne des établissements du pôle, les conseillers en orientation des services assurant des missions d'information et d'orientation au sein ou en dehors de ces établissements, les conseillers

ReBOND et la conseillère MAP. Ce point analyse uniquement les entretiens réalisés par les conseillers ReBOND et la conseillère MAP.

Lors des entretiens, ces conseillers ont à gérer une diversité de publics et de besoins en matière de (ré)orientation. Pour certains étudiants, il s'agit de faire le point pour parfois aboutir rapidement à un nouveau choix. Pour d'autres, il s'agit de rester dans leurs études tout en continuant à réfléchir à leur orientation et en participant éventuellement aux Rendez-vous de la (ré)orientation. Pour d'autres enfin, il s'agit d'envisager le dispositif MAP ou la formation ReBOND. Dans chacun de ces trois cas de figure, le travail réalisé en entretien permet de bien cerner les besoins de l'étudiant et de discuter avec lui de différentes pistes pouvant y répondre. Pour les étudiants pour qui MAP ou ReBOND ne représentent pas des pistes pertinentes, un accompagnement individuel doit souvent être mis en place.

Ce sont au total 109 étudiants<sup>1</sup> qui ont été reçus, ne se sont pas inscrits à MAP ni à ReBOND pour diverses raisons, mais dont la demande a néanmoins été prise en charge dans le cadre d'entretiens individuels menés par les conseillers ReBOND et MAP. Selon les cas, la prise en charge peut avoir été réalisée en un seul entretien ou peut avoir impliqué un suivi sur minimum 2-3 entretiens.

Ces chiffres mettent en évidence que l'accueil individualisé de la demande des étudiants continue à occuper une place prépondérante en termes de nombre d'étudiants accompagnés. Cette offre d'accompagnement individuel est assurée en bonne partie sur place, dans les établissements membres du Pôle, afin de répondre à la demande de l'étudiant directement là où il se trouve. Elle s'appuie notamment sur une expertise qui s'est développée sur les 20 dernières années par l'équipe des conseillers ReBOND.

Information des conseillers en orientation et de 1<sup>ère</sup> ligne

Le programme de ces différentes activités a été transmis en début de chaque quadrimestre aux conseillers en orientation et de 1<sup>re</sup> ligne des établissements du PAN.

## FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET **SUPPORT** PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS

---

---

<sup>1</sup> Certains des conseillers ReBOND ont plusieurs casquettes au sein de leur établissement (ex : conseiller ReBOND et conseiller du Service d'Aide à la Réussite) et ce sont ces différentes casquettes qui les amènent à réaliser ces entretiens. Le chiffre fourni ici correspond à l'ensemble des étudiants reçus en entretien suite à un questionnaire sur leur orientation, quelle que soit la casquette qu'a a priori le conseiller au moment de l'entretien. En effet, les conseillers ReBOND considèrent que l'expérience et l'expertise développées dans le cadre de la formation ReBOND sont pour beaucoup dans leur capacité à gérer ce type d'entretiens au sein de leur SAR.

Le chiffre de 102 étudiants ne tient compte des étudiants reçus que par 5 membres de l'équipe sur les 6. En effet, une conseillère ReBOND était sous certificat médical en 23-24 et ce volet "entretiens individuels" n'a pu être pris en charge par sa remplaçante. Les étudiants ont été reçus par des conseillers SAR indépendants de ReBOND.

Dans le cadre de sa mission de conseil, de formation et d'encadrement des enseignants, le CDES met en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite. En 2024-2025, trois actions concrètes ont été mises en place pour accomplir cette mission.

Cinquième édition de la journée pédagogique du Pôle

La cinquième journée pédagogique du Pôle académique de Namur s'est tenue le 27 mai 2025 en présentiel à la Haute École Albert Jacquard à Namur. Elle avait pour thématique : « L'intégration de la durabilité dans les pratiques enseignantes ».

L'objectif principal de cette journée était de réfléchir à la manière d'intégrer l'éducation au développement durable dans les cours, les unités d'enseignement et les pratiques professionnelles des enseignants et conseillers pédagogiques.

Cette rencontre poursuivait également plusieurs objectifs pédagogiques et réflexifs :

- Se questionner sur sa pratique : repenser son métier d'enseignant ou de formateur à travers le prisme de la durabilité ;
- Partager et s'inspirer : favoriser les échanges entre institutions pour découvrir ce qui se fait ailleurs et stimuler de nouvelles initiatives ;
- Soutenir l'engagement collectif : renforcer la collaboration entre enseignants afin d'avancer ensemble.

Pour cette cinquième édition, près de 80 enseignants, conseillers pédagogiques et membres d'institutions partenaires ont participé à la journée. Les participants provenaient des établissements du Pôle namurois, mais aussi de l'enseignement supérieur de Bruxelles, Mons, Louvain et Liège, ainsi que d'associations et de partenaires extérieurs.

L'organisation de l'événement avait été confiée à un groupe de travail issu du CDES, coordonné par la conseillère en didactique du Pôle, et composé de dix membres provenant d'établissements différents (GxABT-ULiège, HEAJ, HEPN, IPFS, ESA, IMEP, ITN-PS, HECh et UNamur).

Ce groupe représentait les trois types d'institutions d'enseignement supérieur : universités, hautes écoles et établissements de promotion sociale.

Au cours de la journée, deux conférences sont venues ouvrir et clôturer les échanges :

- une plénière introductive permettant de cadrer la thématique ;
- une présentation d'une recherche menée sur le sujet.

En complément, trois ateliers ont apporté des éclairages variés :

1. *Partage de pratiques : comment intégrer les objectifs de développement durable dans nos enseignements ?*
2. *UNI for Change : une dynamique fructueuse qui croise engagement et pédagogie de la transition !*
3. *Mon métier d'enseignant/formateur sous le prisme des Objectifs de Développement Durable.*

Enfin, l'association EFDD - Éducation et Formations au Développement Durable a apporté une expertise extérieure complémentaire à celle des intervenants issus des institutions du Pôle académique de Namur lors de la journée.

#### Développement d'un portefeuille de formations continues

À la suite d'une analyse des besoins menée auprès des enseignants du Pôle académique de Namur - rassemblant 117 répondants issus des universités, hautes écoles et établissements de promotion sociale - le CDES a élaboré un catalogue de formations continues structuré en deux volets :

- des formations pédagogiques, centrées sur les pratiques d'enseignement et d'accompagnement ;
- des formations technopédagogiques, axées sur l'usage des outils numériques au service de la pédagogie.

Ce nouveau catalogue s'inscrit dans la continuité des travaux initiés par le partenaire Form@Nam, en 2021 et 2022, qui avait proposé deux parcours de formation pédagogique réunissant plusieurs établissements du Pôle namurois.

Le catalogue de formations continues 2024-2025, lancé à la rentrée 2024, a pour objectif de répondre concrètement aux besoins exprimés par les acteurs de terrain. Il s'adresse en priorité aux enseignants et formateurs des institutions du Pôle académique de Namur. Les formations sont conçues et animées exclusivement par des conseillers pédagogiques issus des établissements du Pôle.

Pour l'année académique 2024-2025, le programme comprend onze formations, réparties tout au long de l'année. L'ensemble du catalogue est consultable en ligne via le lien suivant :

[Catalogue des formations CDES 2024-2025](#)

Une évaluation du dispositif a été réalisée à la fin de l'année académique 2024-2025, sur base du taux de participation, du feedback des formateurs et des participants, afin d'identifier les axes d'amélioration et les formations à reconduire ou à faire évoluer pour 2025-2026.

Par ailleurs, deux dispositifs prolongeant les contenus abordés lors des journées pédagogiques de 2024 et 2025.

D'une part, un dispositif de formation d'ambassadeurs visant à faire découvrir comment la CUA (Conception Universelle de l'Apprentissage) permet de concevoir des environnements d'apprentissage flexibles et inclusifs, adaptés à la diversité des profils étudiant, prolongeant ainsi les contenus abordés lors de la 4e journée pédagogique proposée en 2024.

D'autre part, des lunch-débat Fenêtre\* pour poursuivre la thématique de la durabilité abordée en 2025 (\*FENÊTRE est un cycle de lunches-débats organisé par la CDT, pensé comme un espace de réflexion et d'échanges autour des enjeux de durabilité et de transition dans l'enseignement supérieur).

Veille et mise à disposition de ressources pédagogiques

En parallèle de la construction du catalogue de formations continues, le CDES a également entrepris une veille et une centralisation de ressources pédagogiques destinées à soutenir aussi bien les nouveaux enseignants que les enseignants plus expérimentés.

Deux parcours de découverte sont désormais proposés en ligne :

- un parcours dirigé, spécialement conçu pour les nouveaux enseignants, comprenant les fondamentaux pédagogiques et des repères pour leurs premiers pas dans l'enseignement supérieur ;
- un parcours autonome, rassemblant l'ensemble des ressources collectées et produites à la suite des journées pédagogiques et des dispositifs d'accompagnement coordonnés par le Pôle académique de Namur.

Ces ressources sont actualisées chaque trimestre afin de garantir leur pertinence et leur accessibilité.

Elles sont consultables en ligne via le lien suivant : [Ressources et formations CDES 2024-2025](#)

Partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements

Chaque établissement du Pôle académique de Namur organise régulièrement des activités pédagogiques à destination de ses enseignants : journées d'étude, séminaires, ateliers, *workshops*, ou encore midis pédagogiques. Certaines de ces activités sont ouvertes aux enseignants des autres établissements du Pôle, favorisant ainsi le partage d'expériences et la mutualisation des pratiques.

L'ensemble de ces activités est centralisé sur une page web dédiée du site du Pôle académique de Namur (PAN). Tout au long de l'année académique, les membres du CDES transmettent les informations relatives aux événements pédagogiques de leur établissement à la conseillère en didactique du Pôle, qui assure la mise à jour régulière de

cette page afin de garantir une communication claire et actualisée vers l'ensemble des enseignants du réseau.

Ces informations sont également relayées chaque mois via la newsletter du Pôle et diffusées sur les réseaux sociaux, permettant de valoriser les initiatives locales et de renforcer la visibilité des actions pédagogiques menées au sein du Pôle académique de Namur.

## MOBILITE INTERNATIONALE

---

Promotion de la mobilité IN et OUT

Programme « Integration Weeks »

Le programme d'intégration des étudiants en mobilité IN a été organisé du 01 au 12 septembre 2025. Il avait pour but d'accueillir les étudiants Incoming au sein de leurs établissements d'accueil, de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise (et de la Belgique) et de les mettre en relation avec les étudiants belges. Le programme propose des cours de français langue étrangère (et des cours d'anglais pour les étudiants francophones) et des activités culturelles et de rencontre. Les Integration Weeks ont eu lieu du 01/09/25 au 12/09/25. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, le programme a compté 90 étudiants incoming inscrits. L'enquête a obtenu un total de 14 répondants.

Ce taux est jugé faible par rapport aux années précédentes, où il atteignait 80%.

L'évaluation globale du programme a été très positive, avec des notes allant de 7 à 9 sur 10.

Programme « Integration Days »

Cette année, le programme Integration Days a été organisé en deux journées, les 01 et 02 février 2025. Il avait pour objectif d'accueillir les étudiants étrangers inscrits au 2<sup>e</sup> quadrimestre dans un établissement membre du PAN et de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise grâce à des activités de découverte de Namur et de sa région. Au total, 30 étudiants incoming ont participé au programme : le programme a fait l'objet d'une évaluation. 15 répondants. L'évaluation indique un taux de satisfaction bon.

Activités culturelles

Dans la continuité des deux programmes d'intégration, une activité culturelle a également été organisée au cours de l'année académique pour les étudiants IN : une soirée jeux de société au sein du Pôle en collaboration avec la Maison internationale. Cette activité était intitulée "Fighting November Blues et a eu lieu le mercredi 12/11. Des étudiants IN, mais aussi des représentants des services psychosociaux étaient présents.

Cours d'anglais

Un groupe de travail de la CMI a mis sur pieds l'organisation de deux cours d'anglais à destination des membres du personnel des institutions du PAN:

Un cours d'anglais de niveau intermédiaire coorganisé par l'ILFoP pour des enseignants et membres du personnel administratif qui souhaiteraient améliorer leurs connaissances en langue anglaise en vue d'accueillir les étudiants IN mais aussi de prétendre à une mobilité. Le cours niveau avancé concernait les enseignants qui souhaitent dispenser leur cours en anglais.

Les 2 cours ont rassemblé une quinzaine de personnes/niveau. Les évaluations ont été positives.

Développement de partenariats

La CMI a ouvert ses champs d'action à des thématiques envisagés en collaboration avec la CVE : d'ateliers interculturels à destination des étudiants (inter)nationaux. La CMI a organisé une réunion dans l'espace Mattéo Ricci ouvert par l'UNamur accueillant les étudiants internationaux de l'UNamur mais pouvant s'ouvrir sur l'ensemble des institutions du PAN. Il est convenu que la Maison internationale exploite les lieux en fonction de projets qu'elle voudrait initier.

## INFORMATION ET ORIENTATION

---

La commission Information et Orientation s'est réunie cinq fois durant l'année académique 2024-2025.

Plusieurs objectifs ont pu être atteints :

- Se rencontrer, exposer le cadre et la méthodologie, et réfléchir aux livrables/projets de la commission.
- Réunir les besoins de chaque établissement en termes d'information/orientation dans le cadre de la commission
- Accompagner le projet FSE+ « Explor'action des métiers »
- Inviter la Cité des Métiers de Namur (CDMN) et réfléchir aux collaborations possibles avec les membres du PAN

Concrètement, ce dernier objectif a été travaillé lors de la réunion de la COI qui s'est déroulée en avril. Cette réunion a été organisée à la CDM de Namur. Le but était une meilleure connaissance de la COI par la CDMN via une présentation réalisée par les différents EES du Pôle, ainsi qu'une meilleure visibilité de l'offre de la CDMN (notamment à destination des étudiants).

Information sur les études et orientation

Dans le but « déployer le dispositif d'orientation tout au long de la vie », le gouvernement prévoit dans le cadre du Plan de Relance pour la Wallonie programme 15 (activité 15.e) de finaliser la mise en place du dispositif d'orientation tout au long de la vie. A cet effet et afin de permettre l'accueil de toute personne en questionnement sur son choix d'études supérieures dans les Carrefours et les Cités des métiers de Wallonie, une collaboration a été initiée par le cabinet de la Ministre Morreale avec le cabinet de la Ministre Glatigny, (poursuivie par la Ministre F. Bertieaux), la Fédération Wallonie Bruxelles et les pôles académiques.

Si les pôles collaborent déjà aujourd'hui avec les Carrefours et Cités des métiers en tant que partenaires externes, la volonté commune est d'amplifier leur participation à travers le cofinancement de 4 conseillers en orientation mis à disposition par les pôles académiques dans les trois Cités des métiers wallonnes.

Objectifs :

- Favoriser la collaboration entre les Carrefours et Cités des Métiers et les pôles académiques.
- Accueillir, informer et conseiller toute personne en questionnement sur son choix d'études supérieures au sein des Carrefours et Cités des métiers de Wallonie.
- Initier et/ou Renforcer le partenariat entre les pôles académiques et les Carrefours et Cités des métiers.
- Evaluer, à l'issue de la période couverte par le présent accord, la pertinence de la collaboration et envisager la participation de l'Enseignement supérieur au dispositif Carrefours et Cités des Métiers en tant que partenaire y compris au sein des organes de gouvernance du dispositif de Carrefours et Cités des Métiers.

Dans ce cadre et depuis le 15 mars, différents axes ont pu être renforcés :

Entretiens d'orientation individuels

Lors de ces entretiens, le conseiller identifie les besoins des usagers pour établir avec eux un projet académique et/ou professionnel. Il répond également aux différentes questions relatives à l'enseignement supérieur et renvoie certaines demandes vers des services plus spécifiques et adéquats de la région.

Sur l'année académique 2023-2024, il y a eu 113 entretiens. La permanence sur l'enseignement supérieur au sein de la CDMN a par contre été arrêtée au 1er janvier par manque de pertinence pour répondre à la demande. Les entretiens ont ensuite été réalisés uniquement sur rendez-vous.

Actions collectives

Différentes séances d'informations et ateliers collectifs axés sur l'information et l'orientation ont été organisés et animés durant l'année académique 2024-2025. En tout, 66 personnes ont pu bénéficier d'une ou plusieurs activités parmi :

Atelier de sensibilisation aux tests d'orientation en ligne : cet atelier vise à développer le sens critique des participants à l'égard des évaluations et tests d'orientation en ligne et de leur donner des pistes pour s'orienter de manière correcte et efficace.

Ateliers collectifs sur la connaissance de soi : deux versions de cet atelier ont été développées. L'une est à destination des jeunes entre 15 et 25 ans et a pour objectifs de

les faire réfléchir sur leur personnalité, leurs valeurs, leurs intérêts professionnels et les différents types de formation.

Atelier ludique sur l'enseignement supérieur : cet atelier à destination d'élèves en fin de secondaire a pour objectif de présenter l'organisation de l'enseignement supérieur de manière interactive et ludique. Par différents défis proposés, les participants prennent connaissance et conscience des caractéristiques reliées à l'enseignement supérieur (notion de crédits, différences entre les types d'établissement, calendrier académique, etc.).

#### Réseau collaboratif

Participation à des groupes de travail en collaboration avec les autres pôles académiques et/ou la CDMN, dont :

- Création d'un atelier sur l'insertion professionnelle des étudiants, en collaboration avec les conseillers en orientation de la CDMN
- Création de fiches FAQ sur l'enseignement supérieur à destination des professionnels de l'orientation (CDMN) et du public, en collaboration avec les autres pôles académiques de Wallonie
- Actualisation d'une séance d'information sur l'enseignement supérieur, en collaboration avec la conseillère en orientation du pôle académique de Louvain
- Présentation de l'atelier parents, à destination des conseillers des Cités des Métiers, en collaboration avec des conseillers en orientation de la CDMN

#### Projet FSE +

Le projet FORIES du PAN s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets 2021-2027 du FSE et fait partie d'un ensemble d'actions œuvrant à l'orientation tout au long de la vie (FSE/OTLAV). Au sein de ce parcours, le projet prend part au "Portefeuille Parcours Wallonie" dont le chef de fil est le Forem. Ce projet consiste en l'organisation d'un "événement métiers", à l'instar des Pôle Liège-Luxembourg (Mon métier demain) et hainuyer (#plustardjeserai), visant les élèves de 5e secondaire de la province de Namur. Cet événement prévoit une présentation relative à l'enseignement supérieur et à l'orientation ainsi qu'un dispositif de "speed dating" permettant aux élèves de rencontrer une dizaine de professionnels faisant partie d'un des 5 secteurs du questionnaire ADA-intérêt (humain-gestion-vivant-matière et culture) qui structure l'activité. En amont de l'événement, les élèves passent le questionnaire ADA-intérêt afin de choisir leur secteur de prédilection.

Dès mars 2024, Alice Rasson, engagée à 0,3 ETP sur cette mission, a entamé la mise en place et l'organisation de cet événement. Différentes actions ont été effectuées de mars à septembre 2024 :

- Rapportage d'informations relatif à l'avancée du projet et consultation des établissements membres lors des réunions de la COI.
- Constitution d'un groupe de travail constitué de représentants de la COI et comprenant 3 types d'enseignement supérieur (université, HE, promotion sociale).

Ce GT s'est réuni à 4 reprises et a eu un rôle d'accompagnement et de conseil dans les différentes étapes du projet.

- Recherche d'un lieu adéquat en Province de Namur pour accueillir l'événement. Notre analyse du terrain nous a menés à porter notre choix sur La Bourse de Namur.
- Mise à jour d'un carnet d'adresse et mise en relation avec des écoles de la Province de Namur afin de les interroger sur leur intérêt à participer à cet événement et les modalités pratiques pouvant faciliter une adhésion à cette action.
- Création d'un nom d'événement "Explor'Action des métiers", d'une charte graphique attractive et de supports de communication destiné aux écoles de la Province de Namur (save the date, lettre d'invitation à l'événement, mailing, page internet, formulaire d'inscription, etc.)
- Gestion du partenariat avec la CDMN, contribuant à l'événement via l'offre d'animation d'ateliers d'orientation.
- Préparation des écoles inscrites : création et diffusion d'une mallette pédagogique permettant aux écoles de se préparer à l'événement (webinaire sur le questionnaire ADA, mise en valeur de fiches de Coup de Pouce pour l'orientation, création de fiches descriptives pour les classes participantes, etc.)
- Lancement d'une campagne de recrutement de professionnels auprès de la communauté alumni du PAN.
- Recrutement d'étudiants-jobistes pour la création et l'animation de la séance plénière de l'événement
- Gestion administrative du projet en lien avec le financement FSE : remise de documents, participation aux comités de pilotage portée par le Forem, etc.

Présence du PAN au salon SIEP et au Forum aux Professions d'Infor Jeunes

Le Pôle a tenu cette année un stand au salon SIEP de Namur qui s'est déroulé le 14 mars. L'objectif était de présenter la vie étudiante sur le territoire namurois : « comment être étudiant/vivre son expérience d'étudiant en Province de Namur ? ».

Le Pôle a tenu un stand sur la même thématique lors du Forum aux professions organisé par Infor Jeunes le 24 avril.

Test d'orientation ADA - apports du WP3

Au courant de l'année 2024 & 2025 Vincent La Paglia et Charles Wéry et Céline Declaire ont opéré le choix des écoles pour l'administration du questionnaire auprès des classes de 4e et 5e secondaires; communiqué sur le projet ADA via divers types de supports : capsule vidéo, site web du PAN, réseaux sociaux, affiches et distribution de folders,...; participé aux réunions du groupe IT en vue de produire le contenu et le format de la plateforme numérique qui hébergera les 3 modules constitutifs d'ADA (Intérêts- Motivations- Compétences); fait passer les tests dans les écoles et remis les derniers rapports au comité de pilotage et le coordinateur référent de l'ARES sur le projet ADA dont les 1ers résultats sont les suivants :

Le test a porté sur 1 317 élèves de 18 écoles secondaires, dont 1 283 réponses valides, issues des réseaux libre (11 écoles) et officiel (7 écoles).

- Les élèves proviennent de plusieurs provinces : Hainaut (5 écoles, 440 élèves), Namur (3 écoles, 302), Bruxelles (3 écoles, 190), Luxembourg (1 école, 196), Liège (2 écoles, 79) et Brabant wallon (4 écoles, 76).
- Le public est majoritairement féminin (57 % filles, 40,5 % garçons, 2,5 % autres), avec un âge moyen de 17,54 ans (ET = 0,94) et 85,7 % de francophones natifs.
- Les formes d'enseignement représentées sont surtout général (59,9 %) et technique (33,5 %), avec une présence plus faible de l'artistique (3,4 %) et du professionnel (3,2 %).
- Premiers résultats : après nettoyage des données, les échelles motivationnelles/engagement (139 items au total) ont été validées (ACP,  $\alpha$  de Cronbach), permettant de calculer des scores individuels servant de base aux feedbacks.

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INCLUSIF

---

La Chambre de l'Enseignement supérieur inclusif du Pôle académique de Namur a été officiellement instituée le 02 octobre 2014. Conformément à l'article 27 du décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif du 30 janvier 2014, elle est composée d'un représentant de chaque université, haute école et école supérieure des arts membres du Pôle ainsi que de représentants des organisations représentatives des étudiants au sein du Pôle et à la FEF. Des représentants d'établissements de promotion sociale participent également aux réunions.

Elle est coordonnée par Anne-Catherine Vieujean (PAN).

Depuis le 29 octobre 2020 la présidence de la Chambre est assurée par Madame Sandrine Vieillevoye (UNamur). La vice-présidence par Madame Anne-Sophie Dewez (HEAJ) depuis août 2024. La seconde vice-présidence est assurée par Louis-Jean Goblet (IMEP) depuis septembre 2023.

### Agenda des réunions de la Chambre

Elle s'est réunie 7 fois en année académique 2024-2025 et a constitué un cadre de partage d'expériences, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs pour les personnes en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein des établissements du Pôle. Des réunions des groupes de travail visant à construire la formation présentée ci-dessous ainsi qu'avec les formateurs ont été ajoutées à ce planning.

Actions en vue de coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif

Réflexions, échanges, élaboration d'outils communs

La Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif a poursuivi durant l'année académique 2024-2025 son travail de réflexion, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs. Les réunions de la Chambre ont ainsi été l'occasion pour ses membres d'échanger leurs points de vue concernant la prise en charge de certains étudiant.es en situation de handicap et le suivi à donner à des demandes de plan d'accompagnement individualisé (PAI). Elles ont aussi permis de partager les difficultés vécues avec les différents membres des établissements lors de la mise en place des aménagements raisonnables.

#### Échanges entre la Commission (la CESI à l'ARES) et la Chambre

Un retour des réunions de la CESI de l'ARES a également été systématiquement proposé lors des réunions de la Chambre. Le suivi des dossiers en cours est ainsi mis à la connaissance de tous les membres. Des outils ou documents émanant de la CESI sont aussi transmis à cette occasion.

Cinq membres de la Chambre ont participé à la journée CESI-CHESI organisée à l'ARES le 22/05/25. L'occasion de partager un moment convivial, de s'informer sur les activités de la CESI, d'échanger avec des collègues d'autres établissements.

#### Construction d'un projet de formation des enseignants du Pôle académique de Namur

Les réunions de l'année académique 2024-2025 ont été principalement consacrées à la construction de la formation « Devenez ambassadeur - ambassadrice de la CUA ».

Nous avons choisi le thème de notre formation en début d'année académique. Le projet était que le dispositif soit construit tout au long de l'année. Il a ainsi été convenu que les membres de la ChESI œuvreraient à la construction d'un dispositif d'une formation-action à l'apprentissage universel pour les enseignants ou coordinateurs des EES du PAN destinés à devenir ambassadeurs de la Conception Universelle de l'Apprentissage. Le souhait était que des personnes ressources soient invitées en vue d'enrichir les contenus, les questionner et éprouver les dispositifs ; que la méthodologie soit structurée, balisée et séquencée en étapes ; que la pédagogie universelle soit utilisée dans le dispositif de formation et que chaque établissement de la CHESI invite en fin d'année 2 futurs potentiels ambassadeurs.

Nous avons reçu Marie-Pierre Anciaux (Henallux) pour un premier cadrage théorique. Nous avons réparti les tâches entre 3 groupes de travail : communication, experts et construction de la formation.

Nous avons ensuite imaginé le processus de formation. Nous avons souhaité que la formation soit répartie sur 4 demi-jours au 1<sup>er</sup> quadrimestre et 2 demi-jours au 2<sup>nd</sup> quadrimestre. Une séance d'information a aussi été prévue en début d'année avant l'ouverture des inscriptions.

La formation vise à fournir des outils aux enseignants pour créer des environnements d'apprentissage inclusifs et accessibles à tous les étudiant.es. Les enseignants arriveront avec une séquence pédagogique et lors de chaque séance, un point sera travaillé.

Le thème de la première matinée sera l'introduction à la CUA puis les trois grands principes de la CUA feront l'objet des trois séances suivantes : engagement, représentation, action et expression. Les deux séances du second quadrimestre seront consacrées à la présentation des séquences d'apprentissage « CUA *friendly* » travaillées par les enseignants - ambassadeurs et au retour sur les séquences d'apprentissage testées.

### Perspectives

En fin d'année académique, une réflexion a eu lieu concernant l'organisation de l'année académique prochaine. L'équipe de la Chambre a choisi de travailler lors de l'année académique prochaine à notre prochaine semaine de l'inclusion en février 2026. Comme lors de l'organisation de la première édition en 2024, l'objectif de cette semaine sera de sensibiliser les acteurs et actrices de l'enseignement supérieur du Pôle Académique de Namur à l'inclusion des étudiants et des personnes en situation de handicap au travers d'activités variées (expositions, conférences, activités interactives,...). L'objectif sera de rencontrer les personnes à besoins spécifiques et des personnes accompagnant ce public en vue d'aborder différents types de handicap et de réfléchir tous ensemble à une société et un enseignement plus inclusifs.

Les réunions de la Chambre lors de l'année académique 2024-2025, en plus des traditionnels moments d'échanges et de partages de pratique ainsi que de retours de la CESI, seront consacrées à la construction de ce projet.

## SOUTIEN DES EES DANS LEURS MISSIONS CORRELATIVES AU DEVELOPPEMENT DURABLE

---

Au cours de l'année académique 2024-2025, le Groupe de Travail Durabilité (GT DD) s'est réuni à sept reprises afin de soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de leurs missions liées au développement durable. Ces rencontres ont permis de coordonner les actions, de partager les avancées des différents établissements et de réfléchir collectivement à des initiatives transversales favorisant l'intégration durable au sein des programmes et pratiques pédagogiques.

### Soutenir les EES aux plans de transition

Dans le cadre de l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur dans leurs démarches de transition, plusieurs actions structurantes ont été menées cette année. L'objectif était d'appuyer les institutions dans la définition, l'opérationnalisation et le suivi de leurs plans de transition, tout en favorisant l'émergence d'outils communs et transférables.

La participation à la création du premier jet du plan de transition de l'UNamur a constitué un volet essentiel de ce travail. Elle a permis de contribuer activement à la définition des axes stratégiques ainsi qu'à l'identification des actions prioritaires à mettre en œuvre au sein de l'institution. Cette collaboration a enrichi la réflexion collective et renforcé la cohérence des démarches institutionnelles en matière de durabilité. Ce travail a été initié avec le Vice-Recteur DD (Laurent Schumacher) et l'éco-conseiller (Simon Hauser) de l'UNamur.

Parallèlement, l'opérationnalisation du plan de transition de l'HENALLUX s'est traduite par la mise en œuvre d'un travail approfondi de traduction des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Objectifs d'Apprentissage (OA), directement intégrés dans les fiches UE. Cette démarche a permis d'élaborer une base commune mobilisable par l'ensemble des équipes pédagogiques et potentiellement transposable à d'autres EES. Les données recueillies ont ensuite été analysées statistiquement, révélant des tendances significatives quant à l'intégration progressive des enjeux de durabilité dans les cursus. Enfin, la traduction des ODD en OA a été mise à disposition en ligne, accessible à toutes et tous, facilitant ainsi sa diffusion, son appropriation et son utilisation par les différents acteurs de l'enseignement supérieur.

Afin de soutenir l'intégration effective de ces ODD dans les pratiques pédagogiques et dans les fiches UE, plusieurs formations ont été organisées au sein de l'institution : une formation aux outils DD le 28 janvier, une journée pédagogique dédiée aux ODD à l'IESN le 16 mai, ainsi qu'une formation sur l'intégration des ODD dans les cours le 28 août, visant notamment à accompagner les enseignant-es dans l'identification des pratiques déjà existantes et dans leur renforcement.

#### Développer des actions communes aux EES

Dans le cadre du développement d'actions communes entre les établissements d'enseignement supérieur, une coordination renforcée avec les services de formation continue a été mise en place, permettant l'élaboration d'un calendrier partagé de formations et d'activités destinées à soutenir la transition écologique et sociale.

La Journée Étudiant-es en Transition, organisée le 16 octobre à la Bourse de Namur, a rassemblé près de 150 étudiant-es autour des enjeux de durabilité. Réalisé en partenariat avec la Ville de Namur (Service Air Climat Énergie) et inscrit dans le Festival Namur Demain, l'événement a mobilisé étudiants, enseignants, associations et citoyens autour d'ateliers pratiques, de conférences et de moments de réflexion collective. Parmi les activités phares figuraient un ciné-débat autour du film *Demain en Province de Namur*, des ateliers sur la réparation d'objets, l'alimentation durable à moindre coût ou la transition énergétique, ainsi que des espaces d'échange sur l'éco-consommation, la résilience et l'éco-anxiété. L'obtention d'un budget de 5 000 euros via l'AAPDD 2024 de l'ARES a permis d'assurer la captation audiovisuelle de l'ensemble des activités, en vue de produire des supports pérennes de sensibilisation et de formation.

Parallèlement, un kot-à-projet inter-EES, *Les KOTs de Demain*, a été développé en collaboration avec la Fondation pour les Générations Futures en vue d'une ouverture à la

rentrée 2025-2026. Ce projet vise à favoriser l'échange de pratiques entre étudiant·es de différentes institutions et à diffuser des approches durables au sein du Pôle. Durant l'année 2024-2025, les efforts ont porté sur la médiatisation du projet, la mise en place de partenariats, l'organisation de conférences de presse et le recrutement des futurs kapistes, assurant ainsi sa visibilité et sa préparation opérationnelle. En février 2025 Un groupe de travail (GT KOT) a été mis sur pied en collaboration avec la CVE pour Un budget de 4 400 euros, obtenu dans le cadre du dispositif « mobilisation étudiante » de l'ARES, soutient également ce projet, notamment pour l'organisation de la deuxième Journée Étudiant·es en Transition, prévue le 11 mars 2026.

Enfin, le projet de recherche AGIR (Accompagner et Garantir la pérennité de pratiques Interdisciplinaires Résilientes, 2025-2027) a débuté au début l'année 2025. Son objectif de renforcer l'éducation au développement durable dans l'enseignement supérieur, en accompagnant les enseignants dans l'intégration transversale des enjeux de durabilité et en soutenant les institutions partenaires dans la transformation pédagogique. Ce projet concerne quatre institutions du Pôle académique de Namur : l'UNamur, la HEPN, la Hénallux et la HEAJ, et est financé par l'ARES dans le cadre de la Chaire EDD à hauteur de 160 000 euros. Construit sous la forme d'une recherche-action, AGIR vise à concevoir un dispositif pédagogique adapté aux besoins des enseignants et favorisant une approche active de la durabilité, à évaluer ses effets sur les pratiques pédagogiques et l'engagement des étudiants, et à faciliter sa diffusion et son adoption à grande échelle au sein des établissements du PAN. Le programme de travail s'étend sur deux ans, de mars 2025 à mars 2027, et comprend cinq phases successives : analyse des besoins, modélisation du dispositif, mise à l'essai exploratoire, test élargi et implémentation durable. Le projet prévoit également la création d'outils pédagogiques, notamment un livret pour accompagner les enseignants, ainsi que diverses actions de dissémination. Coordonné par Amélie Anciaux (PAN), le projet s'appuie sur une équipe de recherche interinstitutionnelle associant des chercheurs de l'UNamur, de la HEPN, de la HEAJ et de la Hénallux, et implique des enseignants volontaires pour tester et améliorer les outils développés.

### Échanger des bonnes pratiques entre les membres

Dans le cadre de la dynamique de partage et de valorisation des bonnes pratiques, plusieurs actions ont été menées pour favoriser l'apprentissage collectif et l'échange entre les membres du Pôle académique de Namur.

En 2024-2025, la réflexion autour des Lunchs-débats FENÊTRE a été initiée. Il s'agit d'un cycle ouvert aux membres du personnel des EES et aux partenaires, visant à créer des espaces communs de réflexion interdisciplinaire et d'exploration des enjeux contemporains. Pour l'année 2025-2026, ces activités bénéficient d'un financement de 8 000 euros dans le cadre de l'Appel à Projets Développement Durable de l'ARES (AAPDD). Une session pilote a été organisée le 17 avril 2025, intitulée « *Heurs et malheurs dans la création d'une UET DD : plonger au cœur des JEDDT* », afin de tester et ajuster le format des ateliers. 20 participants ont assisté à cette séance pilote.

Plusieurs occasions ont permis de présenter et de partager ces initiatives auprès de la communauté académique ainsi qu'avec différents partenaires.

- 10 décembre 2024 - Cap!sule 5 : « La durabilité au cœur de notre métier » (HEAJ)  
Participation au proje Cap!sule, une initiative de la HEAJ consacrée à la réalisation de capsules vidéos autour d'une thématique pédagogique et technopédagogique d'actualité.
- 27 janvier 2025 - Journée ARES sur la transition écologique et sociale dans l'enseignement supérieur  
Présentation de la Journée Étudiant-es en Transition, incluant ses objectifs, ses activités et les retombées observées.
- 27 mai 2025 - Cinquième journée pédagogique du Pôle académique de Namur - "Intégrer la durabilité dans nos pratiques d'enseignement: Préparer l'avenir dès aujourd'hui".  
Animation de la conférence plénière dédiée à l'intégration des enjeux de durabilité dans les pratiques d'enseignement.
- 11 juillet 2025 - Shift Cost: Universities for Sustainability (Bruxelles)  
Présentation d'une communication portant sur le projet AGIR, mettant en lumière ses avancées et ses perspectives en matière de durabilité institutionnelle. Une publication est actuellement en cours de publication.

## BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS AU TRAVERS DE LA VIE ÉTUDIANTE

---

### Commission Vie Étudiante

Dès septembre 2023, l'équipe du PAN a rencontré les représentants de la Vie Etudiante et les conseils étudiants des établissements afin de faire un premier recensement de leurs besoins, en vue, notamment, de réfléchir aux missions de la future CVE et d'identifier le profil adéquat pour la coordination de cette Commission. A la suite à ces rencontres, un appel à candidature a été lancé en vue du recrutement du coordinateur.

Dès mars 2024, Alice Rasson, engagée à mi-temps pour coordonner la Commission Vie Etudiante, a rencontré les conseils étudiants et autres représentants étudiants (associations étudiantes comme les kots à projets, les délégués de cours, etc.) ainsi que les conseils sociaux et autres représentants des établissements travaillant les thématiques de la Vie Etudiante en se déplaçant dans leur environnement. Elle a également réalisé un travail de veille relatif aux initiatives déjà mises en place au sein des EES et a participé à plusieurs événements organisés par ces derniers (Fête de l'université, campagne sur le harcèlement, Journées Portes ouvertes, etc.). Ce travail de recensement des données et de rencontres a permis d'identifier les membres qui prendraient part à la Commission, les missions de cette dernière ainsi que les besoins des étudiants et des établissements.

Une première commission en mai 2024 a permis d'inaugurer la CVE et d'établir l'ensemble des thématiques sur lesquelles elle travaillera, à savoir : l'alimentation, le logement, l'accès

à la culture, l'accès au sport, le folklore, le harcèlement, la précarité étudiante, la sécurité menstruelle, les lieux d'études, le développement de connaissances, le développement de compétences, la santé et la santé mentale.

Cinq d'entre elles ont été jugées prioritaires pour le plan d'actions 2024-2025 et ont dès lors fait l'objet de la constitution d'un groupe de travail : la précarité étudiante, la sécurité menstruelle, l'accès à la culture, le harcèlement et le développement de compétences interculturelles. Ces groupes de travail ont pour mission de se réunir entre les commissions afin de réfléchir à des livrables pertinents relatifs à la thématique sur laquelle ils travaillent et de revenir avec le fruit de leur travail vers l'ensemble de la Commission.

#### Mise en place d'un plan d'actions Vie étudiante

Le fruit du travail de ces GT a permis de constituer un plan d'actions pour l'année académique 2024-2025

#### Précarité étudiante

Le GT "précarité étudiante" a travaillé sur la mise en place d'une animation relative à la gestion d'un budget étudiant en collaboration avec Medenam à destination de l'ensemble de la communauté étudiante du PAN. Il a également réfléchi à l'adaptation de cette animation pour les classes de rhétos des écoles de la province de Namur. Ces animations seront proposées durant l'année académique 2024-2025.

#### Sécurité menstruelle

Le GT "sécurité menstruelle" a réfléchi à des actions permettant de lutter contre la précarité menstruelle. En s'inspirant d'initiatives déjà en place dans certains EES (IMEP, Hénallux), la CVE souhaite mettre en place des distributeurs de protections menstruelles au sein des institutions membres du PAN. Afin de financer ce projet, la CVE a postulé à plusieurs appels à projets : le budget participation de la Province de Namur, le Fonds Célia Ramos ou encore la Campagne Sang Souci. L'ambition de la CVE est de voir ce projet se concrétiser pendant l'année académique 2024-2025.

#### Accès des étudiants à la culture

A la suite de plusieurs interpellations d'opérateurs culturels (Le Grand Manège, Namur CEC 2030, le Cameo, etc.), le PAN réfléchit à la mise en place d'un pass culturel. Des premières réunions avec le monde culturel de la Province a déjà permis de lancer la newsletter "Nam'Culture" en septembre 2024. Celle-ci sera diffusée toutes les 6 semaines et propose des bons plans culture à l'ensemble des étudiants du PAN. Une réflexion sur le pass culturel a également été initiée.

## Ateliers interculturels et accueil des étudiants internationaux

Les commissions Vie étudiante (CVE) et Mobilité internationale (CMI) du PAN travaillent sur la mise en place d'ateliers interculturels visant l'ensemble de la communauté étudiante. La thématique de l'interculturalité a été définie comme prioritaire par la CVE en raison de situations de discrimination vécues par les étudiants internationaux et afin d'améliorer l'accueil de cette communauté internationale et de veiller à une cohabitation harmonieuse au sein des institutions du PAN. L'importance du développement de compétences « extra-académiques » via les projets de la CVE a également été pointée. Le GT a procédé à un cadastre du tissu associatif de la Province ayant une expertise dans le domaine de l'interculturalité. Ce travail nous a permis d'identifier Eclasio et la Fucid, ONG universitaires sur le territoire du PAN comme partenaires idéaux pour l'animation de ces formations. Une première expérience pilote aura lieu en 2024-2025.

## Santé mentale et harcèlement

La thématique du harcèlement est prioritaire pour l'ensemble des EES et des conseils étudiants. Dans ce contexte, un GT réfléchit à des actions communes aux membres du PAN permettant de lutter contre ce phénomène et de réfléchir à des solutions mutuelles dans le cas de situations de harcèlement impliquant des étudiants issus de différents établissements. Plusieurs pistes d'action sont envisagées pour 24-25, parmi lesquels un vademecum commun, un répertoire des institutions soutenant les victimes de harcèlement, un système de recueil de la parole interinstitutionnel.

## Veille

Malgré la priorisation de certaines thématiques constituant le plan d'actions futur de la CVE, un travail de veille est effectué par la Commission : partage d'informations sur des lieux d'études, mise en commun d'un calendrier relatif aux journées d'études relatives à l'ensemble des thématiques, participation à des événements, etc.

## Collaboration avec le tissu associatif de la Province de Namur

L'ensemble de ces initiatives a amené l'équipe à se tourner davantage vers le tissu associatif de la Province de Namur, tant dans une perspective de veille permettant d'être au courant des initiatives portées par d'autres partenaires que dans une démarche prospective de mise en place de partenariats. De ce fait, nous avons eu des entretiens et contacts rapprochés avec des opérateurs culturels (Grand Manège, Théâtre de Namur, Maison de la Poésie, Bibliothèques, etc.), des opérateurs de la santé et de la santé mentale (CPVS, planning familiaux, PsyNam, etc.), des opérateurs travaillant sur la précarité étudiante (CPAS, Medenam, etc.) ou la sécurité menstruelle (Sang Souci, asbl Bruzelle), l'interculturalité (Mwana Soleil, CAI, Eclasio, la Fucid), etc.

Nous travaillons également avec des partenaires institutionnels tels que la Ville de Namur, la Province de Namur, le BEP, etc.

Afin de renforcer et d'élargir les aides et services organisés par les établissements du Pôle - tous les établissements du pôle de Namur ne disposent pas d'un service psychosocial de première ligne pouvant accueillir les étudiants en situation de stress, d'anxiété ou de souffrance psychologique - et ce en particulier dans le contexte post crise sanitaire, le Pôle de Namur propose l'offre d'un soutien psychologique de 1<sup>re</sup> ligne gratuit pour les étudiants de tous les établissements membres du Pôle à raison d'un jour par semaine en collaboration avec une psychologue indépendante, Sarah Schutz. Cette collaboration a permis d'offrir des entretiens individuels gratuits aux étudiants des établissements du pôle, sur rendez-vous. Ces suivis ont, pour la plupart, concerné des prises en charge courtes, de quelques séances, autour de problématiques telles que : l'anxiété, des idées dépressives, des difficultés familiales, deuils, trauma, burn out. 34 étudiants ont bénéficié du suivi psychologique.